

200€ OFFERTS



OFFRE DE BIENVENUE EN GESTION LIBRE sous conditions¹

Offre valable du 01/11/2025 au 31/01/2026

Offre valable pour une 1ère adhésion en gestion libre au contrat d'assurance-vie Croissance Avenir² avec un versement initial net de 5 000€ minimum investi à 40% minimum en unités de compte, **qui présentent un risque de perte en capital**.

L'accès à l'investissement donnant droit à la prime est subordonné au niveau de risque que l'adhérent est en mesure de supporter.

Je soussigné(e)	souhaite	bénéficier de la prime de bienvenue offerte sous condi	tions
pour une première adhésion e	n gestion libre au contrat d'assura	nce-vie Croissance Avenir², avec un versement initial ne	t
de 5 000€ minimum invest	i à 40% minimum en unités de cor	mpte, qui présentent un risque de perte en capital .	
Avec versemen	nts mensuels programmés	Sans versements mensuels programmés	
Je souhaite que	ma prime de bienvenue soit versé	e à 100% sur l'unité de compte suivante :	
Nom UC : Code			
☐ A dé	faut de précision, j'accepte que cette	e prime soit investie à 100% sur	
l	unité de compte Schelcher Short Te	erm P (ISIN: FR0011198332)	
Le	s unités de compte présentent un	risque de perte en capital.	
S'il s'agit d'une SCP	l, merci de joindre à ce coupon l'annex	ce de souscription de l'unité de compte choisie.	
L'accès à l'investissement donnant d	droit à la prime est subordonné au	niveau de risque que l'adhérent est en mesure de suppo	rter.
		Fait à, Le, Le	•••••
		Signature	

¹ 200€ offerts pour une première adhésion en gestion libre au contrat d'assurance-vie Croissance Avenir, avec un versement initial net de 5 000€ minimum investi à 40% minimum en unités de compte, qui présentent un risque de perte en capital, et 50€ supplémentaires offerts pour la mise en place de versements mensuels programmés de 50€ minimum pendant 1 an, sans condition d'unités de compte non garanties en capital. Versement initial de 5 000€ fait par une personne physique sur un contrat Croissance Avenir, reçu entre le 1er novembre 2025 et le 31 janvier 2026 (date de réception de la demande d'adhésion complète faisant foi) accompagné du coupon de l'offre, sous réserve d'acceptation par Epargnissimo et sous condition qu'il n'y ait pas de sortie (partielle ou totale), et que les versements programmés éventuellement mis en place ne soient pas suspendus, la première année suivant la date de signature de la demande d'adhésion. L'assureur versera la prime sur une unité de compte du choix du client ou à défaut sur le support Schelcher Short Term P (FR0011198332), non garantis en capital, dans les 3 mois suivant la validation du dossier d'adhésion. Pour les SCPI, merci de joindre les annexes correspondantes.

L'accès à l'investissement donnant droit à la prime est subordonné au niveau de risque que l'adhérent est en mesure de supporter. Les unités de compte ne garantissent pas le capital versé et sont soumises aux fluctuations des marchés financiers à la hausse comme à la baisse, les performances passées ne préjugeant pas des performances futures.

² Croissance Avenir est un contrat d'assurance-vie de groupe de type multisupport. Ce contrat est commercialisé par Epargnissimo et géré par Suravenir - Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 1 305 000 000 €. Société mixte régie par le Code des assurances - 232 rue Général Paulet, BP 103, 29802 Brest cedex 9. Siren 330 033 127 RCS Brest. Suravenir et Epargnissimo sont soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09).

Le document d'informations clés du contrat d'assurance-vie Croissance Avenir contient les informations essentielles de ce contrat. Vous pouvez vous procurer ce document auprès de Suravenir ou en vous rendant sur notre site www.epargnissimo.fr.

EPARGNISSIMO, société par actions simplifiée, RCS TOULOUSE SIREN: 509 041 489. Siège Social: 9 rue Alsace Lorraine, 31000 Toulouse. EPARGNISSIMO est enregistré à l'ORIAS sous le numéro 09 049 292 - Courtier d'assurance ou de réassurance (COA) - Mandataire d'intermédiaires en opérations de banque et services de paiement (MIOBSP). Garantie financière auprès de MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA IARD, 160 Rue Henri Champion, 72030 LE MANS Cedex 9. www.epargnissimo.fr

